



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 301/2025
Date de la séance du CE : 19 mars 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.657
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Andreas Mühlemann, Grasswil, avec effet au 30 avril 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme Priska Weber, née en 1983, Aarwangen, inscrite sur la liste 7 : Die Mitte dans le cercle électoral de la Haute-Argovie,

élue au Grand Conseil au 1^{er} mai 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État